



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon - la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 30 janvier 2025

2025-003	MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
----------	--------------------------------------

L'an deux mille vingt cinq, le 30 janvier à 14h00, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués, se sont réunis 1, Esplanade Miriam Makeba à Villeurbanne (69100), sous la présidence de Mme Anne GROSPERRIN.

Membres du Conseil d'Administration		
En exercice	Présents	Votants
20	16	19

Etaient présents :

M. Bertrand ARTIGNY, M. Benjamin BADOUARD, Mme Laurence BOFFET, M. David BRIGLIADORI, M. Pierre CHAMBON, Mme Gisèle COIN, Mme Laurence CROIZIER, Mme Anne GROSPERRIN, M. Florestan GROULT, M. Richard MARION, Mme Cécile MARTY, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Maéva PESENTI, Mme Isabelle PLICHON, Mme Anne REVEYRAND, M. Lucien ANGELETTI.

Etaient excusés et représentés :

Mme Emilie PROST par M. Pierre CHAMBON, Mme Nicole SIBEUD par Mme Gisèle COIN, M. Cyrille VALLET par M. Lucien ANGELETTI.

Secrétaire élue : Anne REVEYRAND

1. CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article 6.4 des statuts d'Eau du Grand Lyon – la Régie, il appartient au Conseil d'Administration de déterminer les orientations générales concernant le personnel et d'arrêter le tableau général des effectifs nécessaires au fonctionnement de la Régie.

Le tableau des effectifs approuvé le 18 juillet 2024 par délibération n°2024-42 constitue à ce jour la limite haute des recrutements que peut effectuer la Régie, sous réserve des crédits budgétaires qui sont alloués lors du vote du budget 2025.

2. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR 2025

Compte tenu de la mise en œuvre de la réorganisation initiée en 2024, il apparaît nécessaire de mettre à jour ce tableau des effectifs en intégrant les nouvelles directions.

L'effectif cible à fin 2025 demeure à 436 postes (dont 15 contrats d'alternance) soit un nombre de postes équivalent à celui du tableau des effectifs voté en 2024.

Un poste est supprimé :

Direction	Service	Libellé
TRAVAUX	Maîtrise d'œuvre ouvrages	Successeur du Responsable d'unité

Une création de poste est proposée :

Direction	Service	Libellé
PATRIMOINES	Préservation de la Ressource	Chef de projets aides et foncier

Il est donc proposé d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs présenté en Annexe et portant les effectifs de la Régie à un total de 436 postes (421 postes pérennes et 15 postes d'alternants).

Ce tableau a nécessairement un caractère évolutif. Il constitue la limite haute en termes d'effectifs permanents que peut recruter la Régie (hors CDD et intérim) sous réserve des crédits budgétaires qui sont alloués lors du vote du budget 2025. Les missions à confier aux profils recherchés seront à adapter au fur et à mesure de la construction des plans d'actions et de l'identification des ressources requises pour les mener à bien.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du travail ;

Vu les statuts d'Eau du Grand Lyon – la Régie ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2024-42 du 18 février 2024 approuvant la mise à jour du tableau des effectifs pour l'année 2024 ;

CONSIDERANT qu'il convient de mettre à jour le tableau général des effectifs dans la limite du cadre budgétaire voté au titre de l'exercice 2025

DELIBERE

Article 1. Approuve le tableau général modificatif des effectifs de la Régie, ci-annexé

Article 2. Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025

Article 3. Autorise le Directeur d'Eau du Grand Lyon – la Régie à accomplir toute formalité et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an susdits,
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales.*

Président du Conseil d'Administration



Anne GROSPELLIN

Secrétaire de séance



Anne REVEYRAND

Acte rendu exécutoire après :

- transmission au Représentant de l'Etat attestée par le tampon apposé par la Préfecture du Rhône
- publication sur le site eaudugrandlyon.com